FFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

REUNION du BUREAU
Jeudi 28 août 2025 de 10h00 à 13h00
Siège de la Ligue à GRADIGNAN

ORDRE du JOUR / RELEVE de DECISIONS

- Gestion du personnel
 - Situation de Marjorie MALO
 - Reprise possible avec un mi-temps thérapeutique (à compter du 12/09)
 - Points sur l'interrogation faite aux salariés sur la « modulation » du temps de travail
 - Le personnel consulté n'est, après analyse et réflexion, finalement pas intéressé
 - Philippe AUTIER doit voir avec la RH pour une mise en place et une meilleure gestion des heures supplémentaires
 - Recrutement alternant en remplacement de Jean-Pierre MERLE
 - Recrutement fait à partir du 1er septembre (tuteurs Antoine et Hervé)
 - Vérifier s'il a le permis de conduire / Voir véhicule
 - Recrutement alternant « partenariat » sur le Pôle de NIORT
 - Recrutement fait à partir du 1er septembre (tuteurs Pierre et Antoine)
 - Passe une semaine d'intégration à GRADIGNAN
 - Vérifier s'il a le permis de conduire / Voir véhicule
 - Précision à apporter lors des absences (téléphone et mail)
 - Demande faite par Philippe AUTIER et information transmise sur EURECIA
 - Prendre connaissance du tableau des effectifs, après les dernières mises à jour
 - Un document a été mis à jour et transmis par Philippe AUTIER
 - Planning en ligne pour la gestion des Salles et Véhicule
 - Expérience jusqu'en décembre 2025 avec communication au Bureau élargi et aux Présidents de Commission
 - Gestion d'un véhicule basé à GRADIGNAN
 - Un véhicule est disponible et sera remplacé à sa date de restitution

- Organisation autour de France vs Fidji
 - Des places peuvent être commandées par la Ligue directement à la F.F.R
 - On se renseignera sur les attributions « invitations »
 - Pour les matches de l'Equipe de France pour le Tournoi des VI Nations
 - Seront prioritaires les partenaires, les salariés, les Comités Départementaux

- Organisation et périodicité des réunions de Bureau / Bureau élargi
 - Réunion mensuelle du G5 tous les 1ers mardis de chaque mois à GRADIGNAN de 10h45 à 15h45. Prochaine réunion le 16 septembre
 - Réunion en visio, tous les 15 jours, du Bureau Elargi, à compter du 9 septembre de 18h30 à 20h00
 - Tenue d'un webinaire mensuel d'1H30 sur un sujet précis auquel les 52 élus seront conviés

- Organisation des réunions avec les clubs
 - Le Président souhaite organiser une réunion pour aller à la rencontre des clubs pour faire un « bilan » de la 1ère année de fonctionnement de la Ligue. En complément deux thèmes, mobilisateurs pour les clubs de tous niveaux, seront abordés

- Vote sur le règlement sportif de la saison 2025/2026 (si retour de la F.F.R)
 - Pas de retour de la F.F.R le jour de la réunion, mais réception le lendemain avec un avis favorable
 - Il faut attendre la modification pour les Finales du Terroir (Eric MARCHOUX) avant diffusion aux clubs

- Vote sur la création du club PERIGORD RUGBY
 - Demande de complément d'information sur le nombre de licenciés, sur les diplômes d'entraîneur et le positionnement du CA PERIGUEUX

- Mise en sommeil du club de SAUVETERRE de BEARN
 - Accord

- Point sur la situation de Sébastien CONCHY
 - Le dossier suit son cours entre Philippe AUTIER, Patrice MAZAUD et notre avocat.

- Mise à l'honneur des équipes championnes de France lors de matches du TOP 14 ou de PRO D2
 - L'organisation est en cours

- Création d'une Cellule Comportementale pour les Officiels de Match
 - Cette mise en place est liée au comportement de certains officiels de match dans l'exercice de leur fonction ou de leur présentation lors des rencontres. Elle ne se veut absolument pas disciplinaire.
 - Après avis des Membres de la Cellule auprès de Daniel IRAZOQUI, Vice-Président en charge des Officiels de Match, émettra un avis auprès du Secrétaire Général qui statuera.

- Remboursement frais bénévoles lors des rencontres internationales en NA
 - Il a été précisé et validé qu'un licencié qui répondait à l'appel fait aux bénévoles lors de rencontres organisées sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine ne pourrait pas bénéficier de remboursement de frais ou d'avantage fiscal. C'est un acte de bénévolat qui ne répond pas à une convocation, telle que cela est prévu dans les règlements généraux de la Ligue Nouvelle-Aquitaine

- Situation de l'Antenne d'AGEN
 - Une réunion sur site va s'imposer avec tous les acteurs que sont la Ligue Régionale et le Comité Départemental, sans oublier les Cadres Techniques.
 - Un départ du site actuel n'est pas problématique à condition de retrouver les mêmes conditions de travail pour le personnel et les élus en charge.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 13 heures 15